

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris-Vallée de la Marne lance le Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE)

Pour simplifier les démarches et faire baisser la consommation d'énergie des bâtiments sur son territoire, Paris-Vallée de la Marne met à disposition des conseillers en maîtrise de l'énergie pour les particuliers et les professionnels.

Améliorer la performance énergétique des bâtiments occupe désormais une place centrale dans tous les programmes de construction ou de rénovation, aussi bien au niveau des particuliers que des copropriétés, mais aussi des entreprises du BTP et des PME.

C'est pourquoi Paris-Vallée de la Marne, en partenariat avec l'ADEME, la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne, a mis en place le Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE) qui agit, à l'échelle du territoire, comme un « guichet unique » de la rénovation au service des habitants et des professionnels.

Le SURE s'appuie sur une équipe permanente de conseillers de l'opérateur Seine-et-Marne Environnement, dédiée au territoire, ainsi que sur un réseau de professionnels et d'acteurs locaux complémentaires (l'ADIL, le CAUE et la FFB). Il informe et accompagne gratuitement les particuliers dans leurs projets de travaux visant l'amélioration du confort de leur logement, avec l'objectif de réduire les factures de chauffage (isolation thermique des combles ou des murs, renouvellement du mode de chauffage, etc.).

Contact du SURE : sure@agglo-pvm.fr – 01 60 37 23 56



Contact presse : Yohan LETERTRE
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION